



Subvention pour la construction d'une maison passive et/ou l'assainissement énergétique d'une maison passive

Par la présente, je soussigné(e),

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Localité: _____

Tél : _____

demande de bien vouloir m'accorder un subside pour

la construction d'une maison passive **l'assainissement énergétique d'une maison**

Lieu : _____

N° de l'autorisation de bâtir : _____

à verser sur le compte bancaire

Banque : _____

IBAN LU _____

Déclaration de conformité de la part du demandeur

Le (la) soussigné (e) _____ déclare par la présente que toutes les indications fournies sont véridiques et que les copies jointes sont conformes aux originaux.

Kehlen, le _____
(Date)

(Signature)

La demande dûment remplie est à introduire au plus tard 3 mois après réception d'un document de la part de l'État auprès du Service technique de la Commune de Kehlen. Les pièces à l'appui à produire sont les suivantes :

- un document de la part de l'État attestant le montant de la subvention obtenue, par la personne qui expose les dépenses ;
- la facture dûment acquittée avec l'indication détaillée du type de l'installation ou des différents travaux exécutés.

La subvention ne peut être accordée qu'une seule fois à un même bénéficiaire pour un même immeuble.